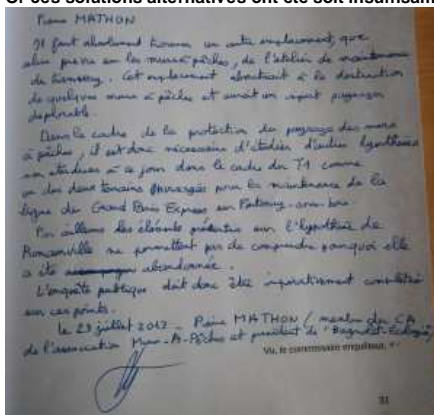


Enquête publique pour le tramway : pas d'atelier dans les murs à pêches !



J'ai rencontré aujourd'hui le commissaire enquêteur du tramway T1 qui doit être prolongé de la gare de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay ;
Ma préoccupation essentielle, comme membre du conseil d'administration de l'association MAP, est l'emplacement, du site de remisage et des ateliers de maintenance du tramway : il est actuellement prévu dans le secteur des murs à pêches, alors qu'il serait nécessaire de trouver une autre localisation, soit à Romainville, soit à Val-de-Fontenay.
Or ces solutions alternatives ont été soit insuffisamment étudiées, soit pas étudiés du tout.



Voici ce que j'ai écrit sur le cahier de l'enquête publique :

« Il faut absolument trouver un autre emplacement que celui prévu sur les murs à pêches de l'atelier de maintenance du tramway. Cet emplacement aboutirait à la destruction de quelques murs à pêches et aurait un impact paysager déplorable.

Dans le cadre de la protection du paysage des murs à pêches, il est donc nécessaire d'étudier d'autres hypothèses non étudiées à ce jour comme un des deux terrains envisagés pour la maintenance de la ligne du Grand Paris Express sur Fontenay-sous-bois.

Par ailleurs les éléments fournis sur l'hypothèse de Romainville ne permettent pas de comprendre pourquoi elle a été abandonnée.

L'enquête publique doit donc être impérativement complétée sur ces points.

Le 23 juillet 2013 Pierre Mathon membre du CA de MAP et président de Bagnolet Écologie »

Mardi 23 juillet 2013